



COMMUNE DE SULLENS

Municipalité

Préavis municipal 10/2023 au Conseil communal de Sullens

Crédits complémentaires 2023

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les Communes et selon le préavis 3/2021 *Compétences financières de la Municipalité*, nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation les dépassements du compte de fonctionnement et de solliciter l'octroi des divers crédits complémentaires qui n'étaient pas prévisibles ou non prévus lors de l'établissement du budget 2023.

Budget de fonctionnement

Comptes	Désignation	Budget 2023 en CHF	Complément demandé en CHF
<u>3</u>	DOMAINES ET BÂTIMENTS		
350 <u>350.3140.00</u>	Grande salle et Battoir <u>Entretien des bâtiments</u> Travaux suite tempête	15'000	14'000
<u>350.4360.00</u>	Remboursement de tiers – ECA (contrepartie)		./ 14'000
351 <u>351.3140.00</u>	Collège <u>Entretien du bâtiment</u> Remise en état porche d'entrée suite affaissement et mesures AEAI supplémentaires	65'000	28'000
<u>351.3150.00</u>	<u>Entretien mobilier et équipements</u> 3 écrans pour les salles de classe		6'000
4	TRAVAUX		
460 <u>460.3180.00</u>	Epuration <u>Prestations de service, assurances</u>		

	Divers contrôles de conformité	4'000	10'000
	Total des crédits nets complémentaires		44'000

CONCLUSION

Vu ce qui précède, la Municipalité a l'honneur de vous proposer, Mme la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal, dans sa séance du 7 décembre 2023, après avoir :
vu le préavis municipal 10/2023,
ouï le rapport des commissions,
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,
décide :

d'accorder à la Municipalité des crédits complémentaires au budget 2023 concernant le compte de fonctionnement pour un montant net total de CHF 44'000.-.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 20 novembre 2023.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



C. Gozel



La Secrétaire :



N. Bégel

Responsable du préavis : M. Christian Gozel, Syndic

Commission des finances : M. Nicolas Valet, M. Eric Dubauloz, M. Mathieu Cappi, Mme Aline Jordan, M. Frank Dayen